

COLLÈGE CARNOT
BP 388
Chemin de la Réthourie
32008 AUCH Cedex

N° D'IDENTIFICATION : 032 0563N

☎ 05.62.61.92.00
☎ 05.62.05.78.40

N° DE SÉANCE : 2

PROCÈS-VERBAL de la SÉANCE du
CONSEIL d'ADMINISTRATION
du MARDI 2 MARS 2010
de 17 h 30 à 19 h

ORDRE DU JOUR

- Préparation de rentrée 2010
- Compte financier
- Décision Budgétaire Modificative
- Questions diverses.

Approbation du procès verbal du Conseil d'Administration du 26 / 11 / 2009.

1^{ère} PARTIE

AFFAIRES FINANCIERES

I - DECISION MODIFICATIVES

Les décisions modificatives 11 et 12 pour information sont présentées aux membres du conseil.

Il s'agit d'une part de prendre en compte la variation des produits scolaires (la n° 11) puis dans la DM 12, d'intégrer la diminution du stock alimentaire, les dernières ouvertures de crédits d'état pour les bourses et les fonds sociaux et enfin d'un transfert d'une ligne à l'autre au chapitre ZD.

II -COMPTE FINANCIER

L'agent comptable présente le compte financier à l'aide d'un diaporama. Elle précise que ce sont les mêmes éléments que le rapport qui a été transmis aux membres du conseil.

Une représentante des parents d'élèves demande une comparaison du prévisionnel et réalisé avec l'année précédente.

L'agent comptable précise que les comparaisons semblent les plus judicieuses à savoir celles concernant le chapitre B « viabilisation » sont présentées sur 3 ans.

A ce propos , il convient de constater que le chapitre B viabilisation est en hausse. Mme la gestionnaire explique que la consommation d'eau a été très importante suite à une fuite d'eau due à plusieurs ruptures de canalisation de l'installation de chauffage.

De ce fait, le collège n'a pas pu être chauffé lors de la première vague de froid et il a fallu installer des chauffages d'appoint d'où une sur consommation électrique. Globalement les bureaux administratifs sont mal chauffés.

Le représentant des agents TOS précise que le chauffage est géré par une entreprise sous contrat avec le conseil général et que l'équipe d'entretien du collège ne s'en occupe plus.

En ce qui concerne le J 38 , autres projets, une représentante des enseignants demande comment va être utilisé l'argent qui n'a pas été dépensé en 2009

Monsieur le Principal informe que le point sera fait lors de l'attribution de la dotation globale en mai prochain. La répartition des crédits y compris les reliquats sera proposée au conseil d'administration .

Pour l'année 2009 toutes les demandes des enseignants concernant les actions du projet d'établissement ont été honorées.

Il est précisé toutefois, qu'au regard des reliquats, il pourra être pris sur ces crédits d'Etat l'achat des carnets de correspondance.

- Le montant définitif des opérations de l'année 2009 étant de :
664 696.26 € en recettes et **648 563.20 €** en dépenses,
il est donc proposé à l'assemblée de voter pour arrêter le compte financier.

VOTE : **Pour 18** **Contre 0** **Abstention 0**

- Le résultat de l'exercice 2009 arrêté à la somme de **18 091.48 €** est affecté comme suit :

Service Général :	3 246.34 €
Service spécial J 1 :	47.91 €
Service spécial R2 :	14 797.23 €

VOTE : **Pour 18** **Contre 0** **Abstention 0**

2^{ème} PARTIE

PREPARATION DE RENTREE

Monsieur le Principal distribue des documents concernant la Dotation Globale Horaire.

Monsieur le Principal présente la répartition de la DGH, étudiée en commission permanente, avec les incidences sur les postes à la rentrée prochaine.

La perte d'une classe entraînera un excédent dans 2 matières : Technologie et Education Physique et sportive avec des compléments à effectuer dans d'autres établissements du département.

Il informe également les membres du conseil d'administration du changement d'activité des sections sportives. La section Judo (en perte d'effectif) sera remplacée à la rentrée prochaine par une section sportive basket.

La section sportive basket sera ouverte aux filles et garçons. L'encadrement sera effectué par une enseignante EPS de l'établissement, aidé par 3 conseillers techniques fédéraux mis à la disposition du collège par la Fédération Départementale de Basket.

Vote à l'unanimité de cette répartition.

QUESTIONS DIVERSES

1/ Semaine solidarité

Monsieur le Principal précise qu' à la suite de la semaine de solidarité et de l'opération bol de riz, la somme d'un montant de **930 €** a été reversée à l'UNICEF

Les cartons de nourriture et de vêtements offerts par les élèves et leurs parents ont été donnés au Secours Populaire.

Un personnel qualifié précise que les dons à l'UNICEF n'entre pas dans les recettes de fonctionnement, mais bien pour des projets d'actions pour les enfants.

2/ Agence nationale le pour les chèques vacances

Une convention est proposée avec l'agence nationale des chèques vacances. Elle permettra à l'établissement d'encaisser des chèques vacances en paiement de la participation des familles bénéficiaires aux voyages scolaires.

Les frais de gestion de ces chèques correspondent à 1 % de la valeur vénale.

L'agent comptable demande l'autorisation de signature de la convention.

Autorisation de signature de cette convention votée à l'unanimité.

3/ Accès handicapés au gymnase

Un représentant des enseignants, professeur EPS, renouvelle la demande au conseil général, de matérialiser l'emplacement réservé aux handicapés (panneau et tracé).

La séance est levée à 19 h 00.